



Demande de départ à l'amiable pendant arrêt de maladie récent

Par **Bienfu**, le **07/12/2012 à 14:16**

Bonjour,
Je travaille depuis 6 ans dans une société rachetée dernièrement par un gros Groupe.
En 6 ans j'ai changé 4 fois de poste.
En 2009 j'ai présenté une pneumonie avec hospitalisation en soins intensifs, cela a provoqué 7 mois d'arrêt de maladie et une dépression. J'ai retrouvé le chemin de mon travail avec la surprise que me l'on confiait que de la saisie, je suis Assistante Administrative, ma petite collègue que j'avais formée de A à Z était bien à ma place, très vite, j'ai été changée de bureau toujours pour faire que de la saisie, ensuite j'ai été réintégrée dans le service où j'exerçais je recommençais à faire mon vrai travail.
Ensuite ils m'ont déplacé pour être dans une salle sans ouverture donc pas de fenêtre durée : 2 longs mois.
J'ai été à nouveau re déplacée pour le service comptabilité où je n'étais pas du tout la bienvenue, une comptable était bien présente en me donnant des surnoms détestables.
Aujourd'hui suite à la restructuration on me déplace à nouveau et prévenue lors d'une réunion, je dois quitter le service compta pour devenir archi polyvalente dans un autre service, j'ai craqué et je suis en arrêt de maladie depuis 2 jours.
Quels sont mes recours pour négocier un départ à l'amiable? avec indemnités supérieures?
Est ce que je peux demander un entretien avec le Directeur Général pendant mon arrêt de maladie?
Je souligne que mes compétences professionnelles n'ont jamais été mises en cause par aucun responsable mais au contraire j'ai toujours remplies à bien toutes les missions confiées et parfois mêmes félicitées.
Bien cordialement,